

## Information – qualité de l'eau en 2021

### Commune d'Agiez, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

#### **Provenance**

L'eau alimentant le réseau communal provient de la source du Vanté. En cas d'interruption ou besoin, la suppléance est assurée via le réseau de la Commune d'Orbe, réseau du Bois-de-Chêne.

#### **Traitement**

Un système d'ultrafiltration est installé pour la Source du Vanté à la sortie du puits de pompage.

Le réservoir d'Agiez n'est équipé d'aucun moyen de traitement.

Une filière de traitement complexe (...ozonation/floculation/filtration/désinfection...) est installée à la station de pompage du Bois de Chêne pour la Commune d'Orbe.

La mise en fonction de la station de traitement a été effectuée début août 2021.

Afin de garantir la qualité de l'eau pendant la période de transition, nous avons été alimentés par la Commune d'Orbe du 14 juillet au 5 août 2021.

#### **Contrôles sanitaires**

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

#### **Bactériologie**

Lors des précipitations du début de l'été 2021, nos analyses ont décelé un dépassement de la valeur maximale pour les paramètres microbiologiques E. Coli et Entérocoques, en date du 16 juillet 2021.

Comme nous étions déjà alimentés par la Commune d'Orbe, il n'y a eu aucune incidence pour notre réseau.

**Paramètres physico-chimiques** (ressortant de l'analyse complète à la sortie de la station de traitement le 24 octobre 2021)

Aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques (y compris micropolluants) analysés n'est à signaler.

**Dureté totale** : 34.5 F°, soit une eau dure.

<b>Carbone organique total (TOC)</b>	0.7 mg/l
<b>Calcium</b>	117 mg/l
<b>Magnésium</b>	10.3 mg/l
<b>Sodium</b>	7.7 mg/l

<b>pH</b>	7.4
<b>Chlorures</b>	14.2 mg/l
<b>Nitrates</b>	24.3 mg/l
<b>Sulfates</b>	12.1 mg/l

#### **Remarques**

Les nitrates fluctuent entre 16 et 24 (la mesure maximale acceptée est de 40) en 2021.

Le moratoire pour l'épandage d'engrais naturels qui avait été accepté par les agriculteurs qui ont des cultures dans la zone de protection sera levé en 2022.

Nous surveillerons le taux de nitrates ainsi que le carbone organique afin de réagir au plus vite si une augmentation devait être observée.

#### **Informations utiles**

En cas de questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [greffe@agiez.ch](mailto:greffe@agiez.ch)

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au 079 674 05 90.